



DISTRICT AISNE DE BILLARD

Assemblée Générale de début de Saison 2023 /2024 A Tergnier le 27 août 2023

✓ **Comité Directeur :**

Présents : B BUTTI- G DUCHENE - F DURIEZ - Y. ELIARD - P. MOLEY – D. SCHERER - C. VASSEUR – C. ELIARD – E. TETARD

✓ **Ouverture de l'AG 9 H 30**

✓ **Appel des Clubs :**

Tous les Clubs sont présents par conséquent le quorum est atteint dans sa totalité 45 voix, cependant le Club de Guignicourt représenté par Mr Legros Christian n'étant pas certain de s'affilier à la FFB pour la saison 2023-2024, ses voix ne seront donc pas comptabilisées lors des votes.

Le quorum sera donc établi sur 41 voix et non 45.

✓ **Rapport Moral :**

Notre Président remercie le Club de Tergnier et son Président José Lavrador pour l'accueil et l'organisation de cette AG de début de saison.

Nous observons une minute de silence pour nos décès de cette année, bien connu de tous et qui ont bien œuvré au sein même de notre District :

Mr Maurice Dupuis

Mr Michel Clippe

Mr Francis Nenon

Et également Mr Dominique Delgove Secrétaire de notre ligue et de notre Fédération disparu après avoir lutté courageusement contre la maladie.

Rapport Moral Mr Cédric Vasseur Président du District Aisne de Billard :

« Cette saison fut marquée par le changement des journées par équipe ce qui à influencer notre calendrier, le DAB a essayé de faire de son mieux pour gérer cette nouveauté qui est un changement vers du mieux enfin nous l'espérons.

Nous risquons de perdre le club de Guignicourt, qui étudie son avenir au sein du DAB. Nous restons présents pour le club si besoin dans les différentes démarches qui peuvent leur incomber.

Cette saison j'ai eu l'occasion d'être plus présents et de pouvoir analyser les points positifs et négatifs de notre organisme et de nos façons de gérer les compétitions, les clubs etc... Afin d'améliorer certains points au fur et à mesure et changer nos vieilles habitudes qui doivent évoluer pour différentes raisons.

A retenir un événement exceptionnel à eu lieu dans notre département avec la Démonstration de Semih Sayginer au Billard Club de Soissons qui fut un succès fou.

Et comme toujours je souhaite remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les clubs pour le recrutement, la formation, l'organisation d'évènement et je félicite tout particulièrement l'équipe qui est autour de moi et qui me suis depuis plusieurs années maintenant et avec qui je partage un objectif commun faire évoluer notre sport, merci beaucoup. »

- ✓ **Le Rapport Moral de Mr Cédric Vasseur est approuvé à l'unanimité des clubs Représentés.**
- ✓ **Le P.V. de l'A.G. du 28 août 2022 à Soissons : soumis au vote est approuvé à l'unanimité des Clubs.**

- ✓ **RAPPORTS des COMMISSIONS**

- **Trésorerie**

Yvon ELIARD présente les comptes 2022 / 2023 :

Le District présent un solde global à date définitif de 24 888,50€, avec un résultat positif cette année de 145,97€ nous rattrapons une situation saine.

Avec un solde compte courant de 1744,08€ et un solde sur livret de 23 144,42€

A noter de nouveaux frais bancaires affairant aux associations sont tombés, l'acquisition de matériel informatique provisionnée l'an dernier est soldé, idem sur le solde concernant le site du district, ces éléments contribuent à l'explication de ce solde.

Le détail des dépenses est clairement présenté et expliqué, ainsi que celui des recettes, ces derniers seront joints en annexe de ce Procès-Verbal d'AG.

Un effort particulier a été porté sur la formation.

Soumis au vote le Bilan Financier de cette Année 2022/2023 est adopté à l'unanimité par les Clubs.

- **Modification** : Le tarifs des cotisations clubs et licences pour la part départementale change pour la saison à venir suite à un vote des Présidents de club en cours de saisons.
 - Cotisation Club : 30,00 €
 - Licence - 21 ans : 6,00 €
 - Licence + 21 ans : 16,00 €
 - Licence découverte + 21 ans : 8,00 €
 - Le barème de remboursement des frais pour cette saison, ce dernier est accessible et téléchargeable sur le site, pour rappel votre demande de défraiement une feuille de résultat et un RIB suffisent pour que Yvon Eliard procède au règlement.
- **Rappel**: Il est inadmissible que des demandes de remboursements parviennent au Trésorier plus de deux mois après la compétition, un effort de rigueur est demandé sous peine de ne pas voir la demande de remboursement honoré. Une demande de défraiement, une feuille de résultat et un RIB suffisent pour que le Trésorier effectue le virement.

- **Administrative**

- ✓ **Election**

Nous avons reçu qu'une seule candidature, celle de Jérémy Durand du Club de Tergnier. Qui est élu à l'unanimité et qui rejoindra le Comité Directeur dès notre prochaine réunion.

Notre Comité avec un total de 329 licenciés assure une progression de 9 personnes. Nous positionnant 3ème district au sein des HDF et nous ramenant au total de 2016 / 2017. Seul trois clubs ont un solde négatif Tergnier (- 5), Chauny Académie (-3), Noyon (- 8).

Grâce à cette évolution positive au travers de nos cinq comités la Ligue des Hauts de France se trouve être la première ligue de France.

De ce fait l'opération Reboot de la FFB reste un succès sur notre district avec 2197€ de primes réparties sur les clubs les plus actifs ; le détail sera en annexe de ce Compte Rendu d'AG. Cette opération se poursuit pour la saison 2023 /2024, avec de nouveaux critères que vous pourrez consulter sur le site de la ligue des Hauts de France ou sur celui de la FFB. Il ne faut pas relâcher nos efforts.

Nous vous conseillons d'aller consulter ce rapport de l'opération car elle recèle une mine d'informations sur les statistiques de nos clubs permettant d'orienter les opérations et les efforts à faire.

✓ **Documents**

Rappel/ le PV de chacune de nos AG Club, le compte rendu financier, les statuts et le règlement intérieur doivent être transmis à Notre Président tous les ans.

Ceci pour être en conformité comme il se doit avec notre Ligue et notre Fédération.

A ce titre devant la difficulté à obtenir ces éléments, une modification au règlement intérieur du DAB, permettra au président de sanctionner ces attitudes laxistes, idem également quant à une non représentativité des clubs à une AG de District.

Nous espérons bien évidemment à ne pas être dans l'obligation d'en arriver à cette Sanction .

Le règlement modifié est consultable et téléchargeable sur notre site.

Attention

- ✓ Les clubs ne doivent pas oublier sur le site de la FFB de remplir la fiche d'honorabilité individuelle pour les encadrants des Ecoles de Billard et des Arbitres.

Rappel : la Licence reste à 77 euros pour les + de 21 Ans, 50 euros licence découverte, 20 euros – de 21 Ans

➤ **Formation**

Deux Stages ont été organisés à NOYON en JDS et Chauny Académie au 3B, la formule est validée et sera intensifiée cette année.

Jean-François Florent, ETR de la ligue souhaite avoir un correspondant dans chaque district pour être le relais, idéal étant plutôt deux un pour la carambole et un pour le billard à poche. Nous devons donc nommer ces deux correspondants prochainement, l'appel est fait à l'instance présente pour proposer des candidatures suites aux différentes AG qui seront tenues dans les clubs !

Un effort est à fournir quant à la formation des arbitres, il est inconcevable que dès la plus petite catégorie il y ait des erreurs suite à certaine méconnaissance des règles en vigueur. Mr Cédric Vasseur se propose de venir dans les clubs pour assurer cet apprentissage de même que Mr Bertrand Butti pour le 5 quilles, encore faut il que les clubs en fassent la demande.

Pour toute demandes de formations non prévues par le DAB, il ne faut pas hésiter à envoyer une demande au président par mail pour une étude dans les plus brefs délais.

➤ Arbitrage et Sportive

Le point est fait au travers de la présentation sur écran des différents règlements :

- Sur le règlement des tours de jeux et des finales de l'Aisne, avec obligation pour les clubs lors des finales en poule unique de fournir un arbitre ou deux, ces derniers seront défrayés à hauteur de dix euros par match, priorité aux arbitres diplômés sinon un joueur compétant pourra également arbitrer lors de ces finales et sera également défrayer à la même hauteur.
- Le District en revanche demande aux clubs de faire un effort concernant le repas et les kilomètre de la personne venant arbitrer et de prendre en charge la totalité des frais.

➤ Discipline

- Le Compte rendu de la commission de discipline sera joint à ce compte rendu d'Assemblée générale. Néanmoins un franc rappel aux joueurs de la part du Président de la Commission, sans aucune trace écrite d'un événement quel qu'il soit lors du déroulement des compétitions la commission ne peut être saisie, « Les bruits qui courent ne constituent pas une preuve »
Bien Sportivement G Duchêne.

➤ Commission Sportive

- Plus de préinscription en début de saison, nous gardons la règle que chaque joueur doit s'inscrire **18 jours** avant le tour de qualification ou la Finale quel que soit le mode de jeu.
- **Création dans le district d'un nouveau mode de jeu « Le Double Scotch »** disputé par équipe de deux joueurs qui jouent en alternance, avec un mixte complet de catégorie et la possibilité de jouer pour un autre club. Le mode de jeu est le 3 bandes, il n'y aura pas de calendrier main un nombre de rencontre à réaliser avec une date butoir. Cette compétition ne pourra pas être saisie sur FFB Sportif. Inscription au plus tard le 30 septembre 2023.
Le règlement complet sera joint avec le compte rendu de L'Assemblée Générale et publié sur le Site du DAB.
- **Le calendrier des tours de qualifications sera fourni avec le compte rendu de l'AG et sera mis sur le site en même temps que ce dernier. Nous rappelons que le calendrier peut être modifié lorsque nous aurons le calendrier officiel de la Ligue des Hauts-de-France pour les par équipes nationales.**
- **Mise en place d'un tour Open par discipline de jeux, inscription 18 jours avant la date, qui consiste à mélanger tous les joueurs indifféremment du niveau pour une remise en jambes avant le début des vraies compétitions. Ces tous se dérouleront le Dimanche à partir de 9h et sont indiqué par la légende TO sur le calendrier.**

- **Résultat et saisie** : rien ne change par rapport à la saison dernière. **Rappel la saisie des résultats doit être réalisée dans les 48 h qui suivent la compétition.**

Pour Rappel Cédric Vasseur reste à votre disposition pour la mise en place au sein des Clubs qui le souhaitent.

- Les règlements respectifs de la FFB et de la Ligue des Hauts de France est à la disposition des clubs sur les sites de chacune des identités respectives.

➤ Interclub de l'Aisne

Date butoir des inscriptions des équipes le 30 septembre 2023, pour rappel le droit d'engagement de 5 euros par équipe est à régler au moment de l'inscription de l'équipe et pas six mois plus tard.

Le président demande aux clubs Champion de la Saison 2021-2022 de bien vouloir déposer les Trophées en leurs possessions au Billard Club de Soissons afin que le DAB créer les étiquettes pour les champions de cette saison et leur remettre le trophée. Merci d'avance.

✓ **ANNONCE DU PALMARES DE L' AISNE ET REMISE DES RECOMPENSES :**

Mr Yvon Eliard demande aux récipiendaires de fournir leur RIB pour le versement des primes correspondant aux différents titres.

Pour rappel: Tout les Règlements, Formulaire, Barèmes sont accessibles sur le Site du DAB ou par mail auprès de Cédric Vasseur.

L'AG Elective de la Ligue des Hauts de France aura lieu à Chauny Académie le 31 Août 2024

Notre prochaine Assemblée Générale aura lieu à Vaudesson (A valider) le 1 septembre 2024 à 9 H 30.

Fin de l'AG à 12 h 30, le club de Tergnier invite les participants présents au verre de l'amitié.

**Le Président du District Aisne
Mr Cédric Vasseur**

**Le secrétaire
Mr Guy Duchêne**